Image not found or type unknown

Harcèlement via boite mail perso

Par **chaveta**, le **07/11/2014** à **12:59**

Bonjour,
Suite à des agissements répétés de harcèlement moral dans mon lieu de travail, je suis actuellement en arrêt maladie. Cependant mon employeur ne cesse de m'envoyer des mails dans ma boite mail perso concernant mon poste de travail. Quels sont mes recours?
Merci pour votre réponse.
Cdlt

Par **P.M.**, le **07/11/2014** à **15:00**

Bonjour,
Déjà vous pourriez ne pas consulter vos messages dans votre messagerie professionnelle et le faire savoir à l'employeur en lui rappelant que pendant un arrêt-maladie le contrat de travail est suspendu et qu'il vous est interdit d'avoir une activité professionnelle...

Par **chaveta**, le **08/11/2014** à **00:06**

Merci pour votre réponse mais les mails sont envoyés sur ma messagerie personnelle et non professionnelle.

Par **P.M.**, le **08/11/2014** à **00:15**

Excusez-moi, j'ai mal lu...
Dans ce cas, vous pourriez indiquer à l'employeur que si vous êtes en arrêt-maladie, ce n'est pas pour qu'il vous harcèle par des messages intempestifs et qu'il veuille bien cesser immédiatement de tels agissements car vous en conservez la trace...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés